

boisée de l'Amérique du Nord. Quel héritage nous avons là! Vous connaissez sans doute l'expansion extraordinaire qui y a eu lieu depuis quelques années en ce qui concerne l'extraction minière et la production hydro-électrique. A ce sujet, je me réjouis de voir dans le discours du trône que des stimulants seront accordés pour aider l'industrie dans la recherche scientifique tendant à trouver le meilleur moyen de mettre en valeur ces immenses richesses naturelles d'énergie électrique et de minerai.

Je ne suis pas absolument sûr qu'il s'agisse seulement du Labrador; je crois que cela s'applique aux ressources naturelles de tout le Canada.

De grandes compagnies toujours en première ligne, telles que la *Iron Ore Company of Canada*, la Brinco et leurs filiales—pour ne nommer que celles-là—méritent tout l'encouragement possible à tous les paliers de gouvernement.

Le discours du trône a été si bien analysé par le sénateur de Shawinigan (l'honorable M. Méthot), proposeur de l'adresse en réponse, que je n'ai pas besoin d'ajouter grand-chose. J'aimerais, ici, remercier l'honorable sénateur de Shawinigan pour les remarques aimables avec lesquelles il a salué mon accession au Sénat. Les sénateurs semblent avoir pris l'habitude de donner à tous les nouveaux arrivés, comme moi, l'impression d'être chez eux, quand nous entrons dans cette Chambre. Je me suis entretenu avec bien des sénateurs qui ont eu, disent-ils, la même expérience, et je suis heureux de pouvoir dire que tous les sénateurs, où qu'ils siègent, ont rendu au nouveau-venu que je suis les choses très agréables. Je tiens à les en remercier.

Le sénateur de Shawinigan a parlé du magistrat qui a toujours le dernier mot. C'est exact jusqu'à un certain point. Parfois, on ne se sent pas tellement à l'aise quand on a à prononcer le mot de la fin. Je puis parler de certaines personnes, entre autres peut-être les premiers ministres de pays comme le Canada, à qui revient parfois le dernier mot. De fait, ce dernier mot sera peut-être la date où les votants iront aux urnes fédérales.

Je suis certain que tous les honorables sénateurs voudront se joindre à moi pour féliciter les auteurs du discours du trône de 1962. C'est un discours concis—on l'admettra—clair et qui porte sur presque tous les aspects de notre vie économique et sociale qui influent sur le bien-être de tous les Canadiens. Plusieurs prophètes en herbe ont déclaré que nous aurions un discours pré-électoral—vous savez, un de ces discours qui promet quelque

chose à chacun. Or, le discours du trône ne nous a même pas donné un indice de la date des prochaines élections.

L'augmentation des subventions fédérales aux universités ne s'imposait-elle pas? L'aide aux régions frappées par la sécheresse: Qui en nierait la nécessité? L'élévation du plafond des prêts fédéraux pour le financement des exportations et des mesures pour aider à intensifier l'emploi en stimulant l'activité économique: ces initiatives avisées et intelligentes ne contribueront-elles pas à l'expansion nationale? Mais n'est-il pas amusant de constater combien de fois des journaux sérieux mêmes et de nombreux citoyens sautent aux conclusions? Par exemple, voici une simple phrase de neuf mots dans le discours du trône:

Vous serez saisis d'une mesure relative au Sénat.

C'est tout ce qu'il est dit sur cette institution respectable et, pourtant, les journalistes et les commentateurs radiophoniques voudraient absolument nous faire croire que la réforme du Sénat est imminente. La mesure annoncée dans le discours du trône a peut-être trait à notre indemnité et pas du tout à notre disparition, qui sait?

Outre les divers points concernant les mesures sociales et le bien-être, le discours du trône renferme deux ou trois articles qui revêtent un intérêt tout particulier pour ma province. Il s'agit tout d'abord de l'article annonçant une modification à la loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, en vue d'autoriser, dans certaines circonstances, le versement d'allocations aux marins de la marine marchande, aux sapeurs-pompiers, aux forestiers et aux membres de détachements d'aide bénévole qui ont servi outre-mer durant l'une ou l'autre des Grandes Guerres.

Personnellement, je connais nombre de Terre-Neuviens qui entrent probablement dans cette catégorie de personnes, soit environ 3,500, je crois, qui ont servi sous les armes avec bravoure et loyauté. Ils s'étaient tous engagés volontairement et ils étaient tous prêts à aller où leur service l'exigerait. J'en connais un en particulier qui fut grièvement blessé durant la guerre 1914-1918 et qui, jusqu'ici, n'a encore absolument rien reçu du gouvernement. Au nom de ces 3,500 Terre-neuviens, qu'il me soit permis d'exprimer leurs remerciements pour ce projet de mesure.

Deuxièmement, l'établissement d'un service de transbordement pour les automobiles entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et la côte Est de Terre-Neuve est une mesure essentielle et qui est bien accueillie non seulement par les Terre-Neuviens mais aussi par une foule de Canadiens à travers le pays. Ce service